



## **VACANCE DE POSTE**

**d'un employé communal (m/f)**  
**degré d'occupation : 100 %**  
**(aut. min. N° 713/20)**

Le Syndicat intercommunal SIGRE se propose d'engager pour les besoins de sa réception un employé communal (m/f) dans le groupe d'indemnité (C1), sous-groupe administratif.

Seront admis à concourir les candidats (m/f) ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne qui sont détenteurs soit d'un diplôme attestant qu'ils ont suivi les cinq premières années de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement secondaire général ou de son équivalent reconnu par le Ministre de l'Education Nationale.

Une bonne connaissance orale et écrite des trois langues administratives ainsi que des outils informatiques courants (MS Office) sont obligatoires.

Les candidatures sont à adresser pour le 29.09 2023 au plus tard au Bureau du SIGRE à l'adresse postale : 16, rue de Flaxweiler, L-6776 Grevenmacher et doivent obligatoirement être accompagnées :

- 1) d'une lettre de motivation ;
- 2) d'un curriculum vitae avec photo récente ;
- 3) d'un extrait récent de l'acte de naissance ;
- 4) d'une copie de la carte d'identité ou du passeport ;
- 5) d'un extrait récent du casier judiciaire (Bulletin n°3) ;
- 6) d'une copie des diplômes et certificats requis ;

En déposant sa candidature l'intéressé donne son accord au SIGRE d'utiliser ses données personnelles dans le cadre du procès de recrutement conformément aux dispositions du (UE 2016/679) sur la protection des données personnelles.

De plus amples renseignements sont disponibles sous [www.sigre.lu](http://www.sigre.lu) ou par téléphone au 770599-1.

Grevenmacher, le 6 septembre 2023.

Le Bureau du SIGRE